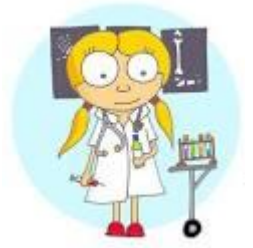


# La santé à l'école : mot de l'infirmière



## MALADIES INFECTIEUSES

Toute maladie infectieuse doit être signalée au secrétariat de l'école, dans le but de procéder aux interventions appropriées.

## ADMINISTRATION DES MÉDICAMENTS

Si votre enfant a besoin de recevoir un médicament à l'école prescrit ou non prescrit, vous devez :

- Remplir et signer le **formulaire autorisation-distribution-médication** (disponible au secrétariat).
- Remettre à l'éducatrice du service de garde ou la secrétaire de l'école, le contenant original de la médication avec le libellé de la pharmacie.

## ENFANTS MALADES

Si votre enfant présente un malaise (fièvre, diarrhée, vomissements, blessure grave, etc.), vous serez avisés de venir le chercher dans les plus brefs délais.



Dans les cas de gastro-entérite, votre enfant devra être exclu jusqu'à la guérison de sa maladie, et pourra revenir à l'école s'il n'a pas eu de vomissements depuis 24 heures.

## LES POUX

Aviser la secrétaire de l'école si vous constatez la présence de poux ou de lentes chez votre enfant. Pour en savoir davantage sur le sujet, voir la publication « Poux, poux, poux » sur le site suivant :

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2022/22-276-01F.pdf>



## VACCINATION

### Élèves de maternelle :

Chaque automne, l'infirmière de l'école vérifie le statut vaccinal des élèves de la maternelle. Vous serez informés par écrit s'il y a des vaccins manquants et, afin de compléter sa vaccination, vous pourrez contacter la centrale des rendez-vous au numéro suivant :

**Centrale de rendez-vous du CIUSSS de la Capitale-Nationale**  
Lundi au vendredi, de 8:00 à 15:45 (à l'exception des jours fériés)  
**Numéro de téléphone : 418 628-6808**

### Vous avez perdu un carnet de vaccination :

Voici le lien pour obtenir des renseignements sur le statut vaccinal de votre enfant :

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001088/>

### Vaccination des élèves de 4<sup>e</sup> année contre les hépatites A et B et les virus du papillome humain (VPH) :

Vous trouverez l'horaire des séances de vaccination prévus à l'école pour les élèves de 4<sup>e</sup> année à la page suivante.

Voici quelques consignes pour le jour de la vaccination de votre enfant :

- lui remettre son carnet de vaccination ;
- lui faire porter un vêtement à manches courtes ;
- s'assurer qu'il mange bien.



**2022-2023**  
**Secteur Jacques-Cartier**  
**Horaire des cliniques de vaccination 4<sup>e</sup> année**  
**contre les hépatites A et B et les virus du papillome humain (VPH)**

Nom de l'école	Date	
Alexander Wolff	25 nov. 2022	AM
Amédée Boutin	08 nov. 2022	AM / PM
Château d'Eau	01 nov. 2022	AM
De La Chaumière	02 nov. 2022	AM
De la Myriade	02 déc. 2022	AM
Des Explorateurs	04 nov. 2022	AM
Du Val-Joli	09 nov. 2022	AM / PM
Du Vignoble	24 nov. 2022	AM
École d'éducation internationale Notre-Dame-des-Neiges	03 nov. 2022	AM
L'Accueil	10 nov. 2022	AM / PM
L'Apprenti-sage	11 nov. 2022	AM
L'Arc-en-ciel	22 nov. 2022	AM
L'Aventure	15 nov. 2022	AM
La Chanterelle	28 nov. 2022	AM
L'Eau Vive	30 nov. 2022	AM
L'Escabelle	16 nov. 2022	AM / PM
L'Étoile du nord	21 nov. 2022	AM
L'Orée des bois	23 nov. 2022	AM
La Source	14 nov. 2022	AM
Jacques Cartier	01 déc. 2022	AM
Joli-Bois	07 nov.2022	AM
St-Claude	29 nov. 2022	AM

MAJ : 2022-08-30